

**ECONOMIE****SOCIAL.****Une charte pour mieux concilier vie privée et professionnelle**

**Développer les crèches d'entreprise, aménager les horaires, favoriser le télétravail... Une trentaine d'entreprises se mobilisent pour faciliter la vie de leurs salariés. Elles ont signé une charte de parentalité et mettent en place des actions concrètes.**

PAS SI SIMPLE d'être à la fois parent et salarié. Un constat dressé par les employeurs eux-mêmes. Hier, une trentaine d'entreprises, de Carrefour à Axa en passant par SFR, Suez, Ernst&Young ou encore Orange, ont signé une charte de la parentalité. Objectif affiché de cette opération initiée par L'Oréal et l'association SOS Prema, et parrainée par Xavier Bertrand, le ministre du Travail : permettre aux pères et aux mères de mieux concilier vie privée et vie professionnelle. En effet, devenir parent n'est pas sans effet sur une carrière professionnelle. Et ce, dès les premiers mois de la grossesse. Selon une étude de l'Institut des mamans, 36 % des salariées du privé ont été stressées à

l'annonce de leur grossesse, 28 % ont trouvé un accueil défavorable à leur retour de congé maternité, 19 % estiment qu'avoir un enfant a eu un impact négatif sur la perception de leurs compétences... Carrière bloquée, salaires qui font du surplace sont souvent le lot quotidien des mères au travail. **Les pères ne sont pas épargnés** Et les conséquences peuvent parfois être encore plus problématiques : « Le stress au travail est une des causes de prématurité, qui concerne 8 % des naissances en France », estime Charlotte Lavril, la présidente de SOS Prema, une association qui bataille ferme pour aider les parents d'enfants prématurés. Les mères sont en première ligne. Mais les pères, qui souhaitent être plus présents auprès de leurs enfants, ne sont pas épargnés. Tout comme leurs compagnes, ils espèrent une meilleure prise en compte de leur statut de parents. Les entreprises commencent petit à petit à prendre conscience du phénomène. La charte de la parentalité en est la dernière

illustration. A la clé, trois axes prioritaires : mieux accueillir les femmes enceintes, s'assurer que les salariés parents ne sont pas discriminés dans leur évolution professionnelle, et changer les mentalités dans l'entreprise. Vaste programme. Pour y parvenir, les signataires s'engagent à mettre en place des actions très concrètes. Développement des crèches interentreprises, aménagement du temps de travail, développement du télétravail... Autant de pistes explorées par les entreprises qui ont bien compris qu'elles pouvaient ainsi motiver leurs troupes.

**Valérie Hacot**